

## **#5NOVEMBRE16H47 : La CFDT refuse d'attendre 2189 pour que l'égalité salariale soit une réalité**

Les femmes et les hommes naissent libres et égaux en droits, mais pas en termes de rémunération ! Symboliquement, à compter d'aujourd'hui 5 novembre 2019 à 16h47, les femmes françaises travailleront gratuitement.

L'inégalité salariale reste une réalité criante. Malgré les progrès législatifs, l'écart total entre les salaires des femmes et ceux des hommes est encore de 24% (17% si l'on compare en équivalent temps plein). À ce rythme, l'égalité salariale ne sera pas atteinte avant 2189 !

La CFDT est pleinement engagée dans ce combat pour l'égalité salariale, dans les entreprises et les administrations. Partout où ils le peuvent, les militants CFDT se saisissent des outils à leur disposition pour négocier des avancées concrètes en faveur des femmes discriminées.

Les employeurs publics ou privés ne peuvent se dédouaner de leurs responsabilités en la matière. Au-delà des bonnes paroles, l'exigence d'égalité entre les femmes et les hommes doit se traduire en actes, et en rémunérations. Rapidement !

*DÉCLARATION DE  
BÉATRICE LESTIC, SECRÉTAIRE NATIONALE DE LA CFDT*



Documents

[#5NOVEMBRE16H47](#)